

# Robert St-Arnaud

**6 juin 2023**

---

Citoyen lésé pour ses petits enfants par les 100 000 T annuelles prévues en surplus au Let de Champlain La durée de vie du Let de Champlain, si bien sûr la demande des promoteurs est acceptée telle quelle, sera réduite de plusieurs années en acceptant la demande des entreprises et autres Let de partout au Québec pour enfouir chez nous les "fameux résidus ultimes". Lorsque le site agrandi sera plein dans une vingtaine d'années, les citoyens de la MRC des Chenaux devront se départir de leur déchet non recyclable dans un autre LET plus éloigné évidemment à des coûts plus élevés. Les entreprises de partout au Québec qui auront profité de "notre" LET seront-elles prêtes à nous aider comme nous nous apprêtons à le faire ? J'en doute. Et ce sans compter tous les risques environnementaux liés à tout ce transport, GES, bruit, déversement par accident, etc Le Let de Champlain doit pouvoir s'agrandir mais d'abord pour répondre au besoin local sans augmentation de l'apport extérieur.